

paratifs pour ce Mariage, & la Chambre Royale a ordre de rassembler un grand nombre de Chaises & de Chariots pour aller à la rencontre de la Reine, & transporter ses Equipages. 124. hommes des Gardes du Corps iront aussi jusques aux frontieres afin d'y attendre son arrivée.

Comme il n'y a plus à la Cour que peu de discours qui roulent sur les prétentions que le Roi pouvoit avoir sur les allodiaux de la Maison de Medicis, on en tire cette consequence que S. M. y a renoncé, & s'est accommodée sur cet article avec le Grand Duc de Toscane Regnant; d'autant plus que le Prince Ottojano de Medicis a eu la permission d'aller à Florence, & d'y rester cinq mois, avec celle d'exposer & de faire valoir ses prétentions à la succession d'une partie de ces Allodiaux.

VIII. Le 20. on a célébré avec une pompe extraordinaire l'anniversaire de la naissance du Roi qui entra ce jour-là dans la vingt-troisième année de son âge. Le 21. le feu prit à la Nonciature Apostolique avec beaucoup de violence, & y causa un dommage très-considerable, puisque la plupart des Papiers qui y étoient, ont été consumés par les flammes.

IX. *Toscane.* Les Chevaux Legers & les Gardes du Grand Duc se trouvent à present à Florence, où ils sont arrivés des Pays-Bas dans le courant du mois de Decembre. Cependant on est maintenant persuadé que S. A. R. ne viendra de long-tems en ce Pays. Le Conseil de Régence continuera ainsi dans ses fonctions, n'y ayant gueres d'apparence que l'Electrice Douairiere Palatine veuille se charger de la Régence.

Depuis que cette Princesse a commencé d'entretenir la Cour de ses revenus & de la pension de 40. mille écus que lui donne le Gouvernement, elle a  
confirmé